



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

Solidarité syndicale internationale pour la libération de Maksym Butkevitch.

Vendredi 10 mars, des médias russes ont annoncé que trois prisonniers de guerre ukrainiens, dont Maksym Butkevitch, ont été reconnus coupables de crimes de guerre par la « cour suprême » de la « République populaire » de Louhansk ». C'est une des premières affaires jugées en vertu de la législation russe dans cette région ukrainienne annexée par la Russie. Les prévenus sont condamnés à 13 ans de prison pour Maksym, 18 ans pour Vladislav Chel, 8 ans et demi pour Viktor Prokhozei. Ces condamnations en annoncent d'autres.

Depuis longtemps, Maksym Butkevitch est reconnu en Ukraine comme antifasciste, défenseur des migrant-es, et des droits humains. Il a coordonné la campagne européenne de défense des prisonniers de Crimée Oleg Sentsov et Alexandr Koltchenko, libérés en 2019 des prisons russes. Il est aussi journaliste de premier plan, dans la presse écrite et la radio. Il était agréé par le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR). Il a décidé de s'engager dans l'armée ukrainienne, pour la défense du peuple et des civils, en mars 2022.

Prisonnier depuis juin 2022, la propagande russe l'a d'emblée présenté comme un « nazi » et un « fasciste ». Ces mensonges et calomnies visaient à préparer un procès de Moscou façon 1937. Maxime est accusé d'avoir tiré avec un lance-roquette sur des civils à Severodonetsk le 4 juin dernier. Pourtant, selon 12 organisations ukrainiennes et biélorusses de défense des droits humains dont la radio Hromadzke et le centre des droits humains Zmina, son unité n'a jamais été déployée à Severodonetsk.

Cette accusation infâme vise à faire passer pour un « nazi » un grand défenseur des droits humains en Ukraine comme en Russie. Comme l'indique Amnesty

International, la vraie atteinte au « droit de la guerre » est l'absence de tout procès équitable envers les prisonniers de guerre. La condamnation à 13 ans dans les caves du régime de Louhansk s'apparente à une condamnation à mort déguisée.

Les organisations syndicales françaises, CFDT, CGT, FSU, UNSA et Solidaires, agissent ensemble depuis un an pour soutenir le peuple ukrainien face à l'agression russe. C'est dans ce cadre qu'elles appellent à la solidarité syndicale internationale pour la libération de Maksym Butkevitch.

